Procès-Verbal du Comité Directeur du 5 octobre 2013 à Montpellier

Etaient présents :
Mesdames FAUVEAU Magali, CRUBELLIER Ludivine, JARROUSSE Françoise, SUDRE Caroline,
Messieurs APPENZELLER Jean-Marie, DUFOUR Simon, CRUBELLIER Marc, DUMOTIER Eric, HERNANDEZ Jean Paul, JAMET Philippe, JARROUSSE Yves, MICHEL Gilles, NURIT Gérard, RICOME Christian, PUYRENIER Patrick, TRAIN Dominique, VAYEUR Jacky, VERNEREY Gérard,
Assistaient à la réunion :
Messieurs ROMERA Cyril, Madame DUMOTIER Nicole,
Les Conseillers Techniques Sportifs Thierry JAMET et Joseph BRITTO.
Membres absents excusés :
Mesdames, BERNARD Nathalie, GAUTHEY Nathalie, SARRUS Anne,
Monsieur BRUNETON Jean-Paul, GIL Robert, RABAGLIA Jérôme et PRECLOUX Michel
Membres invités excusés :
Monsieur Eric REBOURG CTS Pôle Font Romeu

Sont présents dont de membres 18 sur 24, le quorum est atteint. Le Comité Directeur peut valablement délibérer. Le Président ouvre la séance à 14 heures 10 assisté par le Secrétaire Général. Le Secrétariat est tenu par Madame Frédérique PERRIN.
Ordre du Jour :

1.- Ouverture par le Président
2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.
3.- Présentation des calendriers et programmes sportifs de la saison sportive 2013/2014, travaux en cours des commissions et point sur les finances.
4.- Questions diverses.

Le Président et les membres du comité directeur présentent ses prompts rétablissements à Michel PRECLOUX et à Jean-Paul Bruneton et toutes nos félicitations aux nageurs et nageuses présents à Barcelone pour la qualité des résultats obtenus.

1.- Ouverture par le Président

Le dernier PV du Comité Directeur du 29 juin 2013 adopté à l'unanimité des présents.

2.- Informations diverses reçues depuis le dernier CD.

Tâches effectuées
Demande de vœux, de récompenses aux clubs et des rapports aux Présidents des commissions transmis le 3/9
La proposition des récompenses FFN transmise par saisie sur le site courant juillet
La liste des structures régionales ayant participé à l'opération Savoir Nager
La mise en place de la commission du CROS du CIAALR (Réunion des ligues et comités le 19/10)
Le dossier de demande de subvention JS au colloque transversal « Performance sportive et lutte contre les incivilités : Eriger le mental »
L'accord de la Direction Générale des Finances Publiques pour délivrer des reçus fiscaux au titre des dons exclusivement réservés à son activité non lucrative à caractère sportif.
Les Propositions de FFN11 : Vonnick DUVAL et Jacques RIERA
La saisie des membres des comités directeurs des comités, ne pourra être réalisée qu'après leur enregistrement licence par les clubs, démarche qui semble s'effectuer au goutte à goutte.
Le CROS, le CN Lunel et Montpellier Natation Synchro étaient présents sur le Vital' Sport 2013 à Montpellier, événement organisé en partenariat avec Décathlon.

L'article de Presse mentionné sur le site régional concernant le positionnement de Madame la Ministre sur les projets piscines au regard de l'apprentissage de la natation et les aides en provenance du CNDS pouvant en découlées.
Les demandes de paiement des soldes des subventions du Conseil régional 2013 soit 16500+5000 sont en cours de réalisation.
Les grilles de participation en Zone Med WP pour la saison 2013/2014
La désignation des juges « Jacques RIERA et Vonnick DUVAL » et des starter « Michel BARDOU et Paule MOLLICONE » pour les interclubs du 11/11/2013
Le 300 000° licencié est un perpignanais de 10 ans né en 2003.
Le calendrier des Maîtres 2014 transmis à la FFN.
Un courrier de abcnatation, nous signifie la migration de sa nouvelle plate-forme du site en 2014/2015. Après avoir contacté l'hébergeur de notre site de l'ERFAN, étant sur l'ancien modèle, il se peut que dans l'avenir nous ne puissions le rendre conforme au protocole de la nouvelle plate-forme et que nous devrions envisager de trouver un autre support.
Les mises à niveau des règlements FINA – à ce sujet les départements auront la mission de former les officiels de Natation course.
La formation Nationale Natation Synchro du 21/22 septembre à l'INSEP – 3 représentants par comité
Nous avons reçu un Listing des bassins homologués (Il semblerait ne pas être à jour)
Suite à l'organisation du tournoi de qualification au championnat d'Europe de water-polo à Antigone, les interclubs régionaux TC se dérouleront le 11 novembre 2013.

Activités à venir :

Le WP se réunit le 6/10/2013 pour rodage des nouvelles règles avec matchs pour juger les fautes.
Le regroupement des jeunes ce week-end à Sète et de l'Elite les 5 et 6/10/2013 19 et 19 et 20/10/2013
La réunion du Conseil Régional sur le fonctionnement 2014 du Logiciel de demande de subvention Sésame du 10/10 à Montpellier.
La réunion du Jury régional du BP JEPS AAN le 11/10/2013 à la DRJSCS à Montpellier
Cyril ROMERA a rendez-vous à la Mairie de Cabestany pour évoquer un projet de piscine
La réunion des référents régionaux du NFS à Paris les 11 et 12 octobre
La journée programmée par le CROS « Sport et Handicap : intégration et épanouissement des acteurs. Du mieux être à la performance » qui se déroulera samedi 12 octobre2013 de 9h à 17h30 au complexe euro-méditerranéen de Montrodat en Lozère – représenteront le comité le Président et le trésorier.
La Réunion coordination Pôle Espoir de font Romeu le 14/10/2013 au siège en présence de Mme A. RIFF
Les Formations d'évaluateur ENF 1 et 2 se dérouleront : le 16 octobre 2013 en Lozère à Saint Chely à 19 heures et le 21 novembre 2013 à Lunel à 17 heures
La commission de natation estivale est prévue le 19/10/2013 matin
La 1ère réunion du CIAA LR, des ligues et comité régionaux le 19/10/2013 matin
Le séminaire des officiels A se déroulera le 19/10/2013 après-midi
La réunion des présidents des comités départementaux sera programmée le 21/10/2013
Le séminaire des responsables régionaux des officiels est organisé à Paris le 26/10/2013
Le tournoi de qualification au championnat d'Europe de Water-Polo se déroulera du 4 au 10 novembre 2013 à Montpellier.
Une réception officielle du 300000° licencié sera organisée à Perpignan le 9 novembre
A l'étude, la possibilité de prévoir un aller/retour du Président FL en Lozère pour :

1. Profiter de ce déplacement pour labelliser en tant que Président du CIAA, la commission CIAA LR mise en place par CROS Languedoc-Roussillon
2. Valoriser auprès des élus, l'investissement de ce département pour les actions liées au Savoir Nager et à l'ENF et l'engagement dans ce domaine, du conseil général de Lozère, de l'inspection d'académie de la Lozère et des Fédérations sportives scolaires USEP, UGSEL ainsi que des fédérations sportives FFN et FFESSM et de la FNMNS.
3. Souligner le bon fonctionnement avec l'inspection académique suite à la mise en place du Sauv'nage dans les maternelles et dans les primaires ou tous les enfants scolarisés passent le test du sauv'nage durant le temps scolaire.
4. Ceci complèterait la communication souhaitée du 300.000° licencié et du Savoir Nager, car ce n'est pas tous les jours que la Lozère recevrait un président d'une fédération sportive.

Le dépôt des demandes de subventions du Conseil régional 2014 sur Sésame est fixé au 15/11/2013

Le championnat de France Sport Adapté de Natation 2013 se déroulera du 21 au 24 novembre 2013 à Antigone. La région fournit l'informatique, le comité de l'Hérault les officiels.
Le Colloque transversal sur le sport et l'activité humaine - La 4° journée Rencontre en Languedoc-Roussillon aura pour thème "Eriger le mental". Elle se déroulera le samedi 30 novembre à la Maison départementale des sports de l'Hérault ZAC Pierres Vives.
L'Assemblée Générale Régionale Ordinaire 2013 se déroulera le 14 décembre 2013 au domaine provençal de l'Hôtel Mas de Galoffre, situé à 5 minutes en voiture du centre de Nîmes et de la Camargue.
La candidature de l'AS Synchro pour organiser les N2 de Natation Synchro le 5 et 6 juillet 2014 au Boulou.
La conférence organisée par le CROS par la commission Haut Niveau sur le parcours d'excellence sportive se déroulera le 18/2/2014.

3.- Présentation des calendriers et programmes sportifs de la saison sportive 2013/2014, travaux en cours des commissions et point sur les finances.

Le calendrier régional de natation course 2014

- Evoquer le problème d'organisation des benjamins sur La Paillade. Le MPN ne souhaite pas organiser seul. Attention à l'aspect sécuritaire suite été 2013 qui implique la présence de vigiles.

Il est décidé à l'unanimité de demander l'autorisation d'utiliser le bassin de 50m à Bagnols sur Cèze à la même date avec chronométrage semi-automatique. (**Réponse du 9/10 de Bagnols : Bassin non disponible**). Il conviendra donc que la commission étudie la possibilité d'un autre lieu ou de l'annulation de cette compétition.

- Lieu de la deuxième journée du natathlon différente pour certains départements mais dans les dates limites d'organisation.
- Il est demandé une gestion précise et conforme au règlement fédéral pour le déroulement des compétitions ENF (Sauv'nage, Pass'port de l'eau et Pass'compétition) pour l'ensemble des disciplines. Un courrier élaboré par le secrétaire général sera transmis aux Présidents des comités départementaux et figurera dans le spécial règlement.
- Toutes les organisations sont formatées selon l'encart saisi par la FFN placé en haut à droite sur la page d'accueil du site régional. (Attention à la nouvelle règle obligatoire concernant la validation des engagements et de la facture)

<u>Modifications : corriger pour lire</u>

- Les IC 34 se dérouleront le 10/11/2013 à Béziers
- La 1° journée de formation Poussins à Lunel et Clermont l'Hérault le 17/11/2013
- Le premier pass'compétiton à lieux Lunel et Béziers le 1/12/2013
- Ajouter le championnat régional des clubs d'été les 23 et 24 aout 2014 à Quillan.
- Infos UNSS à intégrer à notre calendrier régional : France Lycées les 25 au 27 mai 2014 à Auxerre... et France collèges les 11 au 13 juin 2014 à Vizille (Isère).

Le règlement régional de natation

- Modifications demandées par Gérard VERNEREY. Elles concernent le spécial règlement régional ainsi que le règlement financier 2013/2014

Page 3 : REGLEMENTS PARTICULIERS : Renvoi 3
accompagnés du chèque **(à l'ordre du COMITE REGIONAL NATATION LANGUEDOC-ROUSSILLON)** et en gras au lieu de F.F.N.. Ceci m'évitera beaucoup de modification à saisir sur les chèques.
PAGE 3 : R2 LES OFFICIELS : Renvoi R.2.2.
Les officiels doivent être présents du début à la fin des réunions et **doivent avoir émargés la fiche de présence éditée par le COMITE REGIONAL.**
PAGE 4 : AUTRES PENALITES

Rayer	Réclamation	80 €
	Dépassements de temps	18 €
Ajouter	Forfaits non déclaré en Finale **½ h après l'annonce au micro**	40 €
	Bulletin régional d'information	**80 €**

PAGE 4 : NATATION SPORTIVE : Ligne 4 fournissent des officiels **(conformément à la règle R.2.2.)**

- Attention : Déroulement des championnats N2 été pendant les épreuves du BAC
- Mettre un deuxième ordinateur à la disposition du jury afin de saisir en direct les officiels ou que les officiels s'inscrivent en direct (vérification licence).

Le calendrier des Maîtres 2014

Attente réponse de Canet pour placer le championnat régional de natation des Maîtres se dérouleront le 18 mai 2014.
Pour le reste pas de changement.

Le Calendrier et Règlements Natation Synchro

Règlements régionaux en cours de rédaction suite à la réunion de la commission NS du 29/10 à Pézenas. Le calendrier est le suivant :

- Reste en suspens le cas des compétitions interrégionales en attente de lieu.
- Noter les piscines

Les besoins financiers de la Natation Synchro pour la saison prochaine seront traités lors du prochain comité directeur.

Colloque Interrégional

Magali FAUVEAU nous signale qu'une prise en charge de 120.00 € comme déjà défini sera allouée à chacune des participantes.
Nous apprenons que ce colloque sert de base pour compléter la formation personnelle avec une inscription de 30,00 € pour tout, ou bien de 200.00 € pour les candidats souhaitant bénéficier d'une formation supplémentaire pouvant être prise en compte pour leur dossier d'équivalence aux BF3 ou BF4 ou BF5 (négociation entre le CTS et Delphine MARECHAL « référente » au niveau de l'IR pour la discipline Natation Synchronisée).
Le Président ne souhaite pas financer les 120.00 € pour les cadres effectuant une formation « diplômante » comme mentionné ci-dessus. D'une part, les OPCA servent à rembourser ces frais de formation et d'autre part cette mesure devrait être aussi appliquée à tous les entraîneurs des autres disciplines. Le comité n'a pas les moyens financiers pour supporter une telle dépense.
Thierry nous explique que les éducateurs ayant déposés un dossier l'an dernier pour compléter leur équivalence lors de deux jours de formation ne sont pas concernés par le coût supplémentaire de 200 € demandé. Par contre, les contenus abordés par sa collègue Delphine MARECHAL au cours du colloque pourront bien évidemment être pris en compte et ajoutés aux dossiers déjà constitués (au titre de la formation complémentaire dans la discipline telle que celle-ci est réclamée par les textes).
C'est pourquoi, selon lui, seuls les nouveaux dossiers de demandes de validation BF3/BF4 ou BF5 pourraient être soumis à ce tarif (avec possibilités de prises en charge totales ou partielles par OPCA...).
Il convient donc de bien dissocier les deux :

- une qui pourrait concerner les entraineurs qui sont en formation complémentaire BF3/BF4/BF5 et qui sont pris en charge par les OPCA.
- l'autre qui concernerait les entraineurs de clubs comptant suivre cette formation au titre de leur formation professionnelle continue et personnelle.

Il conviendra de revoir et d'être vigilant à l'avenir sur ce type d'aide aux clubs synchro difficile à vérifier.

Gala

Cyril et Magali souhaite suite à la demande des entraîneurs que les dépenses de déplacement (car) soient remplacées par de dépenses de bouche (buffet dinatoire pour les sélections).
Il est évident que certains membres du comité semblent préférer des actions autres que des frais de restauration. Comme cela semble le souhait de l'ensemble de la commission. Autorisation pourrait être donnée à hauteur des sommes de transports allouées les années précédentes et après l'étude des besoins de la commission pour la saison 2013/2014.

Le Calendrier et Règlements Water-Polo

La Diffusion du calendrier aux clubs de l'interrégion par catégories d'âge est réalisée. La saison est commencée. La Pro A (élite) a débuté le 28 septembre 2013. Y participent les DFC Sète et le Montpellier Water-Polo (Résultats sur le site)

La commission formation et l' ERFAN

Gilles Michel souligne le peu d'investissement des clubs dans le domaine de la formation. Malgré la mise en place des formations fédérales, d'Etat et de conventions. Il donne des explications sur :

- L'accès au BP JEPS AAN par les BF mieux qu'un BNSSA avec pour différence le salaire et la facilité de trouver des lieux d'activité permettant d'obtenir de bonnes rémunérations (ex la Lozère …)
- La convention FFN / FNMNS au sujet de la formation au BNSSA
- Le secourisme le PSC1, le PSE1 (voir pour faire un PSC en faveur des officiels et des nageurs en stage
- La formation de moniteur de secourisme
- **La collecte de la taxe d'apprentissage (1% formation payé par les entreprises) demande à effectuer avant février 2014.**

Thierry expose les thèmes suivants :

- La formation de tuteurs et la labellisation des clubs (Tous les clubs ne pourront pas accueillir des candidats en formation si absence de « tuteurs formés » et dossier label déposé).
- Le dispositif des nouvelles formations : positionnement, allègements ou dispenses…
- Le DE JEPS dont le dossier a été déposé en avril 2012, et qui à ce jour n'a toujours pas été traité par la DRJSCS de Montpellier et la DTN.
- La formation BF 3, 4 et 5 ainsi que le DE, DES et DESS.
- Le CAEPMNS recyclage des Maîtres-Nageurs Sauveteurs.
- La carte Professionnelle que tous nos entraîneurs doivent se faire établir et posséder.

La Commission Labellisation et Cohésion

Explications sont données sur le principe des aides et de l'octroi des labels tel défini dans le dernier PV de la commission labellisation cohésion.

Informations sur la répartition des aides 2012/2013 et sur la manière de procéder.

A noter que la saison prochaine, comme signalé en Assemblée Générale 2013 à Sète**, seuls les clubs labellisés pourront prétendre à une aide**.

Points sur la réunion des Pôles ''France'' du 14 septembre 2013

- Gestion financière sous contrôle des comités avec fonctionnement et utilisation des fonds par le CT responsable du pôle par une gestion transparente, Lettre et esprit
- Moyens en 2013 en baisse : 2013 aide de 40 K€ + Aide spécifique de 40 K€ + Chaque pôle construit ses stages en accord avec la FFN avec prise en charge directe.
- Soutien aux pôles Espoir de 130.000 K€ /17 pôles avec cahier des charges, la répartition des sommes suivantes - Espoirs 10 K€F, Espoirs hors Pôle FR 7.5 K€, Espoir avec Pôle France 6.5 K€
- Fonctionnement sur IR (zone naturelle des pôles),
- Eviter le racolage.
- Suivi des athlètes,
- Formater les comptabilités à l'exemple du modèle d'un pôle délivré.
- Formation des athlètes ….

Comptabilité

Monsieur Gérard VERNEREY énonce les chiffres de la comptabilité pratiquement. Il détaille et renseigne sur les différentes répartitions par chapitre. Il regrette que l'on ne puisse pas encore l'arrêter suite à la non-réception de certaine facture de clubs dont le blocage et non-paiement interviendra le 15 octobre afin de clore les comptabilités pour les remettre à l'expert-comptable. Il prévoit de ce fait un léger déficit qui sera pris sur les fonds propres du comité.

4.- Questions diverses

Monsieur RICOME Christian demande pourquoi le bus de la coupe de France ne part pas d'Alès, réclame le remboursement des déplacements d'Alès à Nîmes Aller-Retour et de Font-Romeu à Toulouse Aller-Retour pour ses sélectionné(e)s et exige un vote.

Réponses :

Thierry précise que le problème du « ramassage » tente chaque année de tenir compte des lieux de compétitions. Que la région est très étendue et que nous ne connaissons pas la liste des sélectionnés en début de saison (indispensable pour envisager un éventuel ramassage. Certes en 2013, la Coupe des régions avait lieu à Toulouse. Cette année ce sera Dunkerque !

Marc CRUBELLIER : Pour la natation estivale nous avons des réclamations identiques. Il signale que les déplacements pour se rendre sur les lieux du départ du car ne sont pas défrayés, puisque pratiquement tous les clubs de l'Aude du Gard de l'Hérault et des PO se déplacent.

Jacky VAYEUR : Pour ce qui concerne le lieu de provenance et de départ du car est fonction du lieu de la compétition et des devis réceptionnés avec départ soit des PO, soit du Gard, comme pour l'été.

Aucun de nos écrits, ne nous impose à régler ces dépenses. La nécessité d'un vote peut être discutée.

Le comité prend en charge le déplacement, l'hébergement, la restauration, l'encadrement. Ainsi est déterminé le champ d'action de participation de celui-ci.

Aucune question n'étant soulevée, le Comité ne remboursera pas ces déplacements.

Rappel de Thierry JAMET pour info suite à questionnement : Il était noté dans les critères de répartition des aides aux collectifs que tout manquement aux sélections entraînerait leur non-paiement.

La séance est levée à 17 heures 10

Le Secrétaire Général Le Président